

LES RÈGLES DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE (CLP)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging) et ses enjeux.
- Identifier les classes de dangers (physiques, santé, environnement).
- Lire et interpréter correctement les pictogrammes, mentions de danger et conseils de prudence.
- Connaître les obligations des fabricants, importateurs et utilisateurs en aval.
- Appliquer les bonnes pratiques de classification et d'étiquetage en entreprise.

Méthodes pédagogiques

- Présentations illustrées (pictogrammes, cas concrets).
- Exercices pratiques d'interprétation d'étiquettes.
- Études de cas adaptés au secteur d'activité des participants.
- Support pédagogique remis aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances.
- Exercices pratiques de classification et étiquetage.

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à contact@apoi.re ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Spécialistes de la réglementation CLP/GHS et de la prévention des risques chimiques, formés à l'application concrète des règles de classification, d'étiquetage et de signalisation des produits dangereux.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 7 heures = 1 jour de formation.

VALIDITÉ : Pas de durée de validité.

PUBLIC : Techniciens de laboratoire, responsables HSE, magasiniers, acheteurs, responsables production. Toute personne manipulant, stockant ou étiquetant des substances et mélanges chimiques.

PRÉREQUIS : Connaissance de base en sécurité chimique conseillée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 stagiaires maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOZ Benaouda** par mail à direction@apoi.re.

ATTESTATION : Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant validé les acquis et justifié de leur assiduité tout au long de la session.

LES RÈGLES DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE (CLP)

Programme

Matinée – Cadre et bases du CLP

- Historique et objectifs du règlement CLP (lien avec le SGH – Système Général Harmonisé).
- Principes de classification des substances et mélanges.
- Les 28 classes de danger : physiques, santé, environnement.
- Différences entre étiquetage CLP et anciennes directives européennes (DSD/DPD).

Après-midi – Mise en pratique et obligations

- Étiquetage CLP : éléments obligatoires (pictogrammes, mentions H et P, signal word).
- Exercices pratiques : lecture et analyse d'étiquettes.
- Fiches de Données de Sécurité (FDS) et lien avec le CLP.
- Obligations pour les fabricants, importateurs et utilisateurs en aval.
- Cas pratiques : classification d'un produit, élaboration d'une étiquette conforme.

